



Lille, le 20 janvier 2020

RÉFORME DES RETRAITES, C'EST LE RETRAIT, UN POINT C'EST TOUT !

C'est une stratégie bien rôdée lors des conflits sociaux. Le gouvernement introduit un "point d'excès"*, ici l'âge dit "pivot", créé pour être retiré et pouvoir prétendre que les négociations sont effectives. Ça permet également à certain.e.s de "tirer les marrons" des feux allumés par d'autres et une communication d'État qui redouble d'hostilité à l'encontre du mouvement social accusé de jusqu'au-boutisme.

Les organisations signataires de ce communiqué ont dénoncé, chacune leur tour, avec leurs arguments propres, l'introduction de cet "âge pivot" comme simple diversion destinée à détourner du nœud de la réforme : **la transformation du modèle et la baisse programmée des retraites et des pensions par le système de retraite à points.**

Nous étions en-deça de ce que nous dénoncions, l'âge-pivot n'est que "provisoirement" retiré - jusque fin avril - tandis que l'âge dit d'équilibre est maintenu dans le projet transmis au Conseil d'État en tant que mesure systémique (1).

Ce sera donc appauvrissement des retraités et allongement de la vie au travail.

Tout aussi alarmant, l'assèchement des recettes par les mesures d'allègement de cotisations des très hauts salaires et des cotisations patronales - notamment publiques - pourrait remettre en question le maintien même du montant des retraites et pensions actuelles et à venir.

Aujourd'hui, après les annonces d'Edouard Philippe, la réforme des retraites ce sera :

- pour les personnes nées entre 1960 et 1975 : des baisses de pension de 12 milliards d'euros en 2027 (forme à déterminer par le gouvernement après le vote de la loi - âge pivot "reloaded" ou autre).
- pour les personnes nées après 1975 : un système à points avec un âge d'équilibre à 65 ans en 2027 et qui augmente de + ou - 4 mois/an (ajustements via l'âge d'équilibre). (2)

Le retrait du projet est plus que jamais d'actualité. Les fonctionnaires sont parmi les plus touché.e.s par cette réforme (abandon du calcul sur les six derniers mois, baisse des cotisations employeur).

Seule une forte mobilisation maintenue et soutenue fera céder le gouvernement.

Nous sommes toutes et tous concerné.e.s.

LE GOUVERNEMENT CRAQUE, ALLONS GAGNER LE RETRAIT LES 14 – 15 – 16 JANVIER !

Rendez-vous ce **MARDI 14 Janvier à 14 h 30** (porte de Paris à Lille)
et soyons très nombreux-ses en grève et en manifestation

JEUDI 16 JANVIER

14h30 Porte de paris à Lille et dans les rassemblements locaux

*Alain Badiou

1 - l'enveloppe pour financer les retraites reste constante et les mesures d'ajustement se font via l'âge d'équilibre qui consiste à mettre une décote sur la pension en cas de départ à l'âge demeuré légal (62 ans).

2 - Source "Collectif - citoyen - nos retraites"